

Maître Laure CAPINERO
Avocat au barreau de Marseille
Associée de la SELARL IN SITU AVOCATS

Société d'avocats inter barreaux
41, bd Notre Dame - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.33.20.15 – **Mail : contact@insituavocats.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sis à MARSEILLE (13012), dans un ensemble immobilier en copropriété sis Traverse de l'Oule et 213, traverse Charles Kaddouz, quartier Montolivet,

UN APPARTEMENT DE TYPE 3 au 1er étage, comprenant hall, séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, water-closet, rangement, avec **CAVE** au sous-sol.

MISE A PRIX : 80.000 EUROS

Visites le lundi 9 septembre 2019 de 9 h 30 à 10 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Palais Monthyon - Salle n°2 Borély, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS :
Telle qu'elle résulte du titre d'acquisition :

Dans un immeuble en copropriété sis à MARSEILLE (13012), Traverse de l'Oule et n° 213, traverse Charles Kaddouz, cadastré commune de MARSEILLE quartier Montolivet - section 874 K numéro 69 – 289, rue Charles Kaddouz pour une contenance de 21 ares et 60 centiares.

LE LOT NUMERO VINGT-HUIT (28), savoir :

Un appartement de type 3 sis au 1er étage de l'immeuble à gauche devant, composé d'un hall, séjour, deux chambres, une cuisine, salle de bains, water-closet, dégagement, rangement et les 507/10.000èmes indivis des parties communes.

LE LOT NUMERO ONZE (11), savoir :

Une cave située au sous-sol dudit immeuble portant le numéro 11 sur le plan dudit sous-sol, et les 43/10.000èmes indivis des parties communes.

Maître Maxime UREN, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 25 avril 2018 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de la vente.

La société ARI a établi un certificat de métré faisant état d'une surface au sens de la loi dite « loi Carrez » totale de **62,80 m²**.

La date d'adjudication a été fixée par le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille selon jugement du 21-05-2019.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La **SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU SENEGAL - SGBS**, société anonyme au capital de 4 527 600 000 Fr. CFA, dont le siège est sis à Dakar (SENEGAL) – 19, avenue Léopold Sédar Senghor, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Dakar sous le numéro SN-DKR-7008-B représentée par son administrateur directeur général, domicilié et demeurant de droit audit siège,

Ayant pour Avocat constitué la **SELARL IN SITU AVOCATS**, société d'avocats

inter barreaux représentée par **Maître Laure CAPINERO**, Avocat associé au barreau de Marseille, y domiciliée 41, bd Notre Dame – 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix, soit en l'espèce 8.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements :

- S'adresser à Maître Laure CAPINERO, Avocat au barreau de Marseille, associée de la SELARL IN SITU AVOCATS, Société d'avocats inter barreaux – 41, bd Notre Dame – 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.33.20.15 – Mail : contact@insituavocats.fr

- Consulter le cahier des conditions de vente au greffe du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE – Place Monthyon (13006), au rez-de-chaussée, à l'accueil du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Fait à Marseille, le 30 juillet 2019

Laure CAPINERO,
Avocat